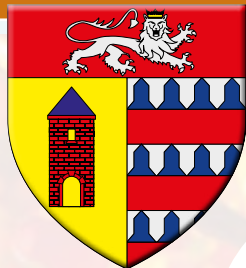


Foisches infos

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL • octobre 2021 • N° 37



Le mot du Maire

Chers Amis,

La trêve estivale s'achève, avec un peu plus de mélancolie que d'habitude, car nous devons toujours continuer à composer avec la Covid 19.

C'est désormais l'heure de la rentrée ; c'est aussi la poursuite des réflexions et des actions engagées par le conseil municipal. Vous en trouverez la synthèse dans le présent numéro.

Sachez, pour la petite histoire, que nous allons prochainement fêter le 10^e anniversaire de FOISCHES INFOS, puisque le premier bulletin est paru en novembre 2011.

Par le biais de ce numéro d'octobre, je souhaite rendre hommage à Maryline ROBINET, secrétaire de mairie, qui nous a quittés en juillet dernier. Maryline a mis ses compétences professionnelles au service de la collectivité pendant 33 ans. J'ai personnellement éprouvé beaucoup de plaisir à travailler à ses côtés pendant de nombreuses années, en tant qu'adjoint, puis en tant que maire.

Maryline envisageait de prendre prochainement une retraite paisible à FOISCHES, près des siens. Hélas, la maladie en a décidé autrement.

Toutes mes pensées aujourd'hui vont vers Sébastien, son fils, Magda, sa compagne, et Evan et Méloé, ses petits-enfants qu'elle chérissait tant.

Je vous souhaite à toutes et tous une bonne rentrée, avec une petite pensée pour nos enfants, qui ont repris le chemin des classes et ont retrouvé la cour de récréation pour leur plus grand bonheur. Continuez à prendre soin de vous et de vos proches !

Le Maire,
Richard DEBOWSKI

Mairie

Route Charlemont
08600 FOISCHES

Tél. : 03 24 42 07 03

Fax : 03 24 42 22 34

mairie.foisches@wanadoo.fr

Ouverture au public

Le lundi, mardi et
mercredi
de 9 h 00 à 12 h 00
de 14 h 00 à 16 h 00

Le jeudi
de 9 h 00 à 11 h 00
de 18 h 00 à 18 h 30

Le vendredi
de 9 h 00 à 12 h 00

Bulletin d'information Municipal
de Foisches

Directeur de publication :
Richard Debowski

Rédaction :
Stéphanie Yol

Comité de lecture :
Le Conseil Municipal

Dépôt légal : octobre 2021

Imprimé sur du papier PEFC
Tirage à 140 exemplaires

Projet d'aménagement d'une plateforme de tri et de recyclage de matériaux par la société URANO



Dans des précédents numéros, nous vous expliquions que la société URANO avait émis le souhait de développer son activité et d'aménager une plateforme de tri et de recyclage des matériaux, sur la partie non exploitée de la parcelle 173.

Le projet initial a été exposé par la société Urano, en détail, au Conseil Municipal et au Président de l'association La Pierreuse, le 11 mai 2021, à la salle polyvalente.

À l'issue de cette réunion, le Conseil Municipal avait émis le souhait que des essais soient effectués sur le site afin de pouvoir apprécier les éventuels désagréments sonores et autres causés par le matériel, et qu'une réunion publique soit organisée dès que la situation sanitaire le permettrait. La société Urano a finalement décidé de ne plus faire intervenir de concasseur sur le site de Foisches.

Des essais ont été effectués sur le site, avec le scalpeur mobile SANDVIK et un

brumisateur, le 1^{er} juillet dernier, essais auxquels les habitants ont été conviés. Les personnes présentes ont pu mesurer le peu d'impact sonore. Des mesures ont également été relevées par un organisme agréé, à la demande de la société Urano.

Une réunion publique a été organisée le vendredi 10 septembre à 18h00 à la salle polyvalente, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, pour échanger sur ce projet.

Nous avons répondu aux interrogations des habitants sur le projet et avons bien insisté sur le fait que le Conseil devait se prononcer uniquement sur cette nouvelle activité de recyclage et pour une année seulement.

À l'issue de la réunion publique, le vendredi 10 septembre, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement pour la mise en œuvre de cette nouvelle activité.

Le Conseil a validé le projet de convention qui est signée pour une année seulement. Un avenant au contrat sera établi et comme nous nous sommes toujours engagés à être « transparents » envers nos administrés, nous porterons à votre connaissance cet avenant, qui sera affiché sur le panneau extérieur de la mairie.

Nous vous rappelons que la société Urano versera à la commune une redevance annuelle qui s'élèvera à 48 000 €, quel que soit le tonnage exploité. Toutefois, le seuil d'exploitation est fixé à 78 000 tonnes. Tout dépassement de ce seuil donnera lieu à une redevance complémentaire égale à 0,23 € la tonne.

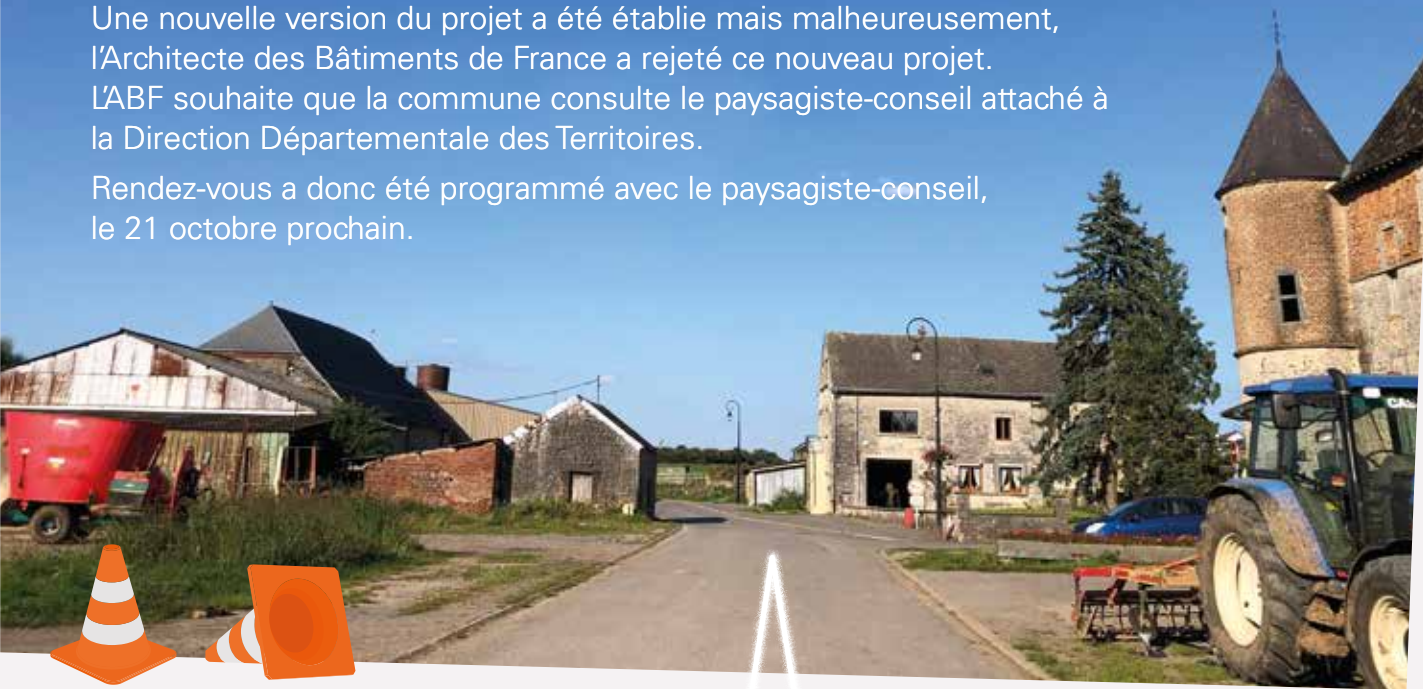


Aménagement de la Route des Fagnes

Les travaux d'aménagement de la route des Fagnes, dans le bas du village sont en attente pour le moment. Les Riverains avaient été invités par la Mairie à une présentation du projet et leurs remarques et doléances ont été prises en compte et intégrées dans le projet, dans la mesure du possible.

Une nouvelle version du projet a été établie mais malheureusement, l'Architecte des Bâtiments de France a rejeté ce nouveau projet. L'ABF souhaite que la commune consulte le paysagiste-conseil attaché à la Direction Départementale des Territoires.

Rendez-vous a donc été programmé avec le paysagiste-conseil, le 21 octobre prochain.



Vente de matériaux



Plusieurs lots de matériaux (pavés, bordures, tablettes en pierre, bacs en pierre), récupérés suite aux travaux réalisés aux alentours de l'église, ont été mis en vente par la commune.



Les personnes intéressées pouvaient faire une proposition écrite jusqu'au 15 septembre, adressée à Monsieur le Maire de Foisches, les lots étant attribués au plus offrant.

Les matériaux en question ont été disposés sur des palettes numérotées, entreposés sur le terre-plein du hangar municipal afin d'être exposés aux habitants.

OCTOBRE

Rose



La commune va travailler en collaboration avec les communes de Hierges, Aubrives et Ham/Meuse, et la commune belge voisine, Doische, pour organiser une action dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein et d'Octobre Rose.

Le samedi 23 octobre 2021 à 14h00 aura lieu une marche de soutien « Octobre Rose » avec la présence de La Ligue contre le cancer.

Au programme :

- Marche commune au départ de HIERGES vers Vaucelles.
- Stand d'informations sur les moyens de dépistage du cancer du sein
- Vente de tableaux, cœurs en crochets et « Tawashis » (éponges écologiques et lavables) réalisés par des bénévoles.
- Lâcher de ballons.
- Moment convivial autour d'une collation.

Tous les dons seront reversés à la Ligue contre le cancer. Cette belle action permettra d'inciter au dépistage et à la prévention.

Ateliers « octobre rose » :

2 ateliers sont proposés pour les personnes voulant participer à l'action par leur créativité :

- Atelier de peinture sur toile les 04,05,07 et 8 octobre 2021 de 14 h 00 à 17 h 00 à la salle des fêtes de HIERGES, animé par Madame HUMBERT.
- Atelier de tricot et crochet pour la confection de cœurs roses et d'éponges « Tawashi », animés par Madame CARETTE à la petite salle des fêtes les 05,07 et 8 octobre 2021 de 14 h 00 à 17 h 00.

Afin de prévoir l'organisation, une **réservation est obligatoire** au **06 08 85 37 71** ou à **mairie.hierges@wanadoo.fr**

Salle des jeunes

La salle des jeunes est ouverte mais en raison de la situation sanitaire, nous vous rappelons que **l'accès est strictement réservé aux habitants du village.**

Merci de votre compréhension.



LOCATION de la Salle des fêtes

La salle des fêtes peut à nouveau être louée pour vos événements festifs.

Nous vous rappelons que le tarif préférentiel de location pour les habitants de Foisches est réservé uniquement pour vos événements à titre personnel (anniversaire, mariage... d'un membre de votre foyer) et à raison d'**une fois par année civile et par foyer.**

Pour la législation liée aux contraintes sanitaires, veuillez consulter les consignes en vigueur au moment de la location auprès du secrétariat de la mairie, la situation évoluant constamment.

Pour un village plus propre

Les sacs à crottes sont à votre disposition, en Mairie. Nous invitons les propriétaires de chiens à venir en récupérer.

Nous vous rappelons, une nouvelle fois, que tous les propriétaires de chiens sont appelés à ramasser les déjections de leur fidèle ami sous peine de verbalisation.



Transport scolaire

Le Conseil Municipal a décidé, cette année encore, de prendre en charge (à hauteur de 94 € maximum) la carte de transport pour les collégiens, lycéens et pour les études supérieures, pour l'année scolaire 2021-2022.

Il vous suffit de fournir en Mairie, votre quittance de paiement et un certificat de scolarité.

Aide aux étudiants

Aide de la Communauté de Communes aux Études Supérieures

A.C.C.É.S

La Communauté de Communes **ARDENNE nives de meuse** vous informe du maintien de ses aides financières en faveur des étudiants, titulaires du baccalauréat, inscrits en formation supérieure durant l'année universitaire 2021/2022.

Les dossiers de demande d'A.C.C.É.S peuvent être retirés dans les mairies et C.C.A.S des communes de la Communauté, à compter du **15 septembre 2021**.

La date limite de retour du dossier dans les mairies ou les C.C.A.S est fixée au **31 décembre 2021**, délai de rigueur.

Pour tous renseignements, veuillez contacter votre mairie ou la Communauté de Communes, au **03.24.40.59.23**



Retrouvez tous les bulletins municipaux en téléchargement, en pdf, sur notre site internet

www.foisches.fr



Un peu d'histoire pour ne pas oublier...

Le vendredi 2 juillet dernier, Richard DEBOWSKI, Maire, a reçu M. Louis-Michel LUSSAULT, horloger à la retraite et résidant à Tiffauges, en Vendée, dont les parents ont accueilli des habitants de Foisches, en mai 1940.

Pour l'occasion, le maire avait invité M. et M^{me} Christian et Marie-Antoinette LANNOY à se joindre à cette réception, afin qu'ils apportent leur témoignage, pour avoir vécu cet épisode tragique de l'exode, voici plus de quatre-vingts ans, et précisément à Tiffauges.

« Tout a commencé par la lecture d'un livre - LES RÉFUGIÉS DES ARDENNES EN VENDÉE, 1940 - de l'auteur Christophe DUBOIS » a précisé Monsieur LUSSAULT. **« Dans cet ouvrage, il est question de l'exode ardennais en mai 1940, au début de la seconde guerre mondiale. Il est fait mention de ma commune de Tiffauges, qui a accueilli des Ardennais et des habitants de Foisches en particulier. »**

« Et comme mes parents me le rappelaient souvent, des gens de Foisches ont trouvé refuge dans notre maison et notre atelier. Touché par ce livre, j'ai voulu les retrouver, ou tout au moins leurs descendants. C'est pour cette raison, que je suis aujourd'hui à Foisches. »



Habitants de Foisches à Tiffauges - 1940

Lui-même n'avait que deux ans, en mai 1940. Il n'a donc pas de souvenirs précis de cette période tragique. Mais, il se remémore, pour l'avoir entendu maintes fois de ses parents, le lieu et les pièces dans le bâtiment de l'horlogerie où les habitants de FOISCHES y ont vécu quelques mois.

Christian et Marie-Antoinette ont apporté leur témoignage émouvant, eux qui ont participé à cet épisode de l'histoire, qui leur a été imposé.

Pour rappel, un plan d'évacuation des populations exposées à l'ennemi, élaboré par le ministère de la Guerre, dès le début de l'année 1939, attribue à la Vendée la charge de recevoir les habitants des Ardennes. Un découpage est établi en fonction de la taille de la commune; et c'est ainsi que Tiffauges « hérite » de Foisches.

M. LUSSAULT aimerait que les personnes, qui ont ainsi résidé à Tiffauges à partir de mai 1940, se fassent connaître, voire leurs descendants, afin de nouer un contact et peut-être envisager un rapprochement entre les deux communes, à l'instar d'autres collectivités qui ont réalisé la démarche. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en mairie de Foisches, qui fera fonction de relais.

Pour la petite histoire, nous avons voulu en savoir un peu plus sur M. LUSSAULT, incollable en matière d'horlogerie. Et pour cause ! L'horlogerie LUSSAULT a été créée en 1870 à Marcay dans la Vienne par Gabriel LUSSAULT. Son petit-fils, Joseph, vient s'installer à Tiffauges en 1929; de père en fils, l'activité reste dans le giron familial.

Louis-Michel est le dernier horloger de la famille jusqu'à sa retraite en 2000. L'entreprise a installé et restauré des milliers d'horloges en France et à travers le monde : Musée du Louvre, Château de Versailles... pour ne citer que les plus célèbres opérations réalisées. Celle dont Louis-Michel est particulièrement fier concerne la restauration de l'horloge du Château de Versailles, en 1999, dont le mécanisme avait été réalisé par Julien LEROY, « horloger » du roi Louis XV, et qui ne fonctionnait plus depuis plus de cinquante ans.



Au musée de l'Atelier à Remonter le temps, à Tiffauges, Louis-Michel LUSSAULT rend hommage aux horlogers du XIX^e siècle

Et aujourd'hui Louis-Michel LUSSAULT gère le **musée de l'Atelier à Remonter le Temps (A.R.T.) à Tiffauges**, installé dans l'ancien atelier

familial, où l'on peut admirer, bien entendu, des horloges anciennes, fabriquées au XIX^e siècle pour la plupart.



Silence ça tourne !



Dans le cadre de l'exposition Mémoires de Guerre organisée à Charlemont pour la saison touristique, des vidéos témoignages ont été réalisées. Christian et Antoinette Lannoy ont apporté leurs témoignages en images.

Cette exposition a pour but de mettre en lumière les civils du territoire qui ont connu la Seconde Guerre mondiale et d'examiner l'Histoire sous le prisme des histoires : citoyens, réfugiés, résistants, prisonniers, travailleurs, déportés... En plus des textes et



des archives proposés, l'exposition présente des objets issus de musées ou collections privées illustrant la vie quotidienne des habitants du territoire.

L'exposition est accessible gratuitement, dans le bâtiment d'accueil.

La fibre débarque à Foisches

Les travaux, réalisés par la société Losange pour le compte de la Communauté de Communes, ont débuté fin août, pour notre commune. Les soucis de connexion seront bientôt un lointain souvenir... Vous pouvez vous abonner à une Newsletter qui vous tiendra informé(e) de l'avancement des travaux :

<https://www.losange-fibre.fr/eligibilite/>



CIRCUIT DES ARDENNES
CIRCUIT 2021

09 OCTOBRE CHOOZ HARGNIES

3ÈME ÉTAPE
Départ 11h55 Place de l'Église
Arrivée vers 16h00 Place de Launet

Retrouvez l'intégralité du circuit sur www.circuitdesardennes.fr

État Civil

Ils se sont dit « Oui » 

Gauthier Denis et Lauren Robilliard ont célébré leur union le samedi 31 juillet à la mairie de Vireux-Molhain et en l'église de Chooz. Ils s'installeront bientôt dans leur maison, actuellement en construction, au lotissement Les Coutures, avec leur petite Judith. Il paraît même que la cigogne passera à nouveau chez eux en début d'année prochaine...

Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur !



Décès



Maryline Robinet née Antoine, notre secrétaire de Mairie, nous a quittés le 24 juillet dernier à Mont-Godinne (Belgique).

Elle avait intégré la Mairie en 1988 pour occuper les fonctions de secrétaire. Elle a d'abord partagé, durant de nombreuses années, son temps de travail avec la mairie de Rancennes et depuis 2014, elle occupait ses fonctions à plein temps à Foisches. Elle a également donné des cours d'anglais aux écoliers

du village. La maladie est malheureusement venue la frapper alors que sa retraite approchait.

La Municipalité présente, une nouvelle fois, ses sincères condoléances à son fils Sébastien qui réside à Foisches, et à l'ensemble de sa famille.